



Regroupement artistique  
francophone de l'Alberta (RAFA)

## Lignes directrices visant la mise en place de services de soutien à la professionnalisation

Proposition découlant  
d'une session de réflexion organisée  
à Edmonton, le 12 mars 2005

rédigée par Marc Haentjens  
Société d'études et de conseil ACORD

Avril 2005

## 1- Présentation

La proposition élaborée dans les pages suivantes découle d'une session de réflexion organisée par le RAFA à Edmonton, le 12 mars 2005, avec les membres de son conseil d'administration et quelques intervenants extérieurs assurant une représentation plus complète des différents secteurs artistiques et des régions de l'Alberta.

Cette session avait pour objectif de réfléchir à une initiative provinciale, pilotée par le RAFA, qui permettrait de soutenir la professionnalisation du secteur artistique et culturel francophone en Alberta. Trois catégories d'intervenants étaient à priori visés par cette initiative : les organismes culturels et communautaires animant une programmation culturelle, les diffuseurs et les autres acteurs engagés dans la mise en marché des artistes ou des produits culturels, enfin les artistes et les organismes artistiques eux-mêmes.

Après avoir précisé les paramètres de cette initiative, les représentants du RAFA invitaient les participants à identifier les besoins relatifs à leur secteur et à identifier, à partir de là, des actions qui pourraient répondre à ces besoins à court, moyen ou long terme. La mise en commun de ces réflexions menait à cerner quelques « voies d'action prioritaires » (stratégies) qui pourraient, de l'avis des participants, aplanir les difficultés actuelles et favoriser une professionnalisation graduelle du milieu.

C'est à partir de ces stratégies que les participants définissaient quelles pourraient être les grandes lignes des services envisagés et de quelle façon ceux-ci pourraient être mis en œuvre.

## 2- Contexte

Les services envisagés par le RAFA s'inscrivent dans un triple contexte :

- la démarche de planification stratégique engagée par le Regroupement à l'automne 2004 et qui doit mener, à sa prochaine assemblée générale annuelle, en mai 2005, à l'adoption d'un plan stratégique pour les trois prochaines années (2005-2008);
- l'acceptation du RAFA au programme *Provincial Arts Service Organizations* (PASO) et la confirmation d'un financement de base pour les trois prochaines années;
- enfin, l'accès possible à des fonds provenant de l'entente fédérale-provinciale sur les langues officielles qui tend à appairer les fonds obtenus à travers le PASO (*matching funds*).

En fonction de ce contexte, l'objectif proposé par les responsables du RAFA est de pouvoir inscrire des services de soutien en professionnalisation à l'intérieur de son plan stratégique et de chercher, au cours des prochaines années, d'autres partenaires financiers qui pourraient donner à ces services, une ampleur et des retombées accrues.

### **3- Besoins identifiés (enjeux)**

Les besoins exprimés par les participants peuvent être regroupés autour de cinq idées principales :

#### **A- Renforcer les structures de diffusion présentes en région**

Il existe très peu de moyens en région pour soutenir une programmation culturelle dynamique en mesure d'accueillir des artistes professionnels.

- Les ACFA régionales incarnent les principales structures culturelles présentes en région. En dehors des ACFA, les structures culturelles proprement dites (comme le Bar-Bar à Rivière-la-paix) sont extrêmement rares.
- Ces ACFA ont cependant un mandat très large dans lequel le volet culturel ne représente qu'une petite partie. Elles n'ont bien souvent ni les ressources, ni les compétences requises pour jouer un rôle de diffuseur culturel.
- Comme le montre l'expérience de L'UniThéâtre, on ne compte que très peu de diffuseurs sérieux (4/5). Beaucoup de prétendus « diffuseurs » ne sont pas vraiment intéressés à diffuser.
- Il y aurait donc un travail important à faire pour non seulement former les « diffuseurs » mais aussi les aider à développer une programmation plus soutenue (ex : créer des événements, faire du développement de public, etc.).

#### **B- Travailler davantage avec les écoles**

Le secteur scolaire (écoles françaises et écoles d'immersion) représente un vaste réseau potentiel encore peu exploité.

- Les expériences menées en musique et en théâtre (par le CDM et L'UniThéâtre) montrent le grand potentiel de ce secteur. Ces expériences devraient pouvoir s'élargir à d'autres disciplines : danse (déjà un premier programme à l'École Maurice-Lavallée), création littéraire, arts visuels.
- Le secteur de l'immersion devrait être notamment un secteur ciblé.
- Il y a toutefois un important travail de sensibilisation à faire pour convaincre le secteur scolaire – écoles et conseils scolaires - de s'intéresser davantage à la culture et, aussi, d'y allouer davantage de ressources (voir, par exemple, la petitesse des budgets consacrés à l'achat des spectacles).
- Il faut aussi s'assurer de pouvoir fournir des formateurs, ce qui n'est pas aussi évident dans toutes les disciplines ni dans toutes les régions.

#### **C- Aider les artistes à poursuivre ou à développer une carrière professionnelle**

Les artistes sont une ressource clé pour le développement culturel et il faut s'assurer qu'ils puissent rester actifs dans le milieu.

- Les ressources artistiques sont déjà peu nombreuses et on tend à les perdre du fait qu'elles ne réussissent pas à vivre adéquatement de leur métier.
- Beaucoup d'efforts sont mis sur le dépistage des artistes (ex : le Gala albertain) mais peu, une fois découverts, sur leur développement professionnel.
- Les jeunes artistes auraient besoin d'être guidés avant de se lancer sur le marché (ex : compréhension des rôles, meilleure connaissance du marché, information sur les diffuseurs, etc.).
- Vu la limite du marché albertain (francophone), les artistes auraient besoin de développer d'autres marchés, que ce soit du côté anglophone ou à l'extérieur de l'Alberta.

#### **D- Former des ressources artistiques**

Le développement culturel est aussi freiné par la limite des ressources artistiques existantes, en particulier dans les secteurs dits « émergents ».

- Certains secteurs artistiques, comme les arts littéraires, sont, comparativement à d'autres provinces, très peu développés. Il y aurait un grand besoin de mousser la création littéraire à la base (ex : par des ateliers, des cellules d'écriture), mais aussi de répertorier les ressources, de développer des outils, etc.
- Une problématique un peu semblable est exprimée par les représentants de la danse et des arts visuels. Le besoin numéro un en est un de formation ; mais où trouver les formateurs ? La danse vit aussi une autre problématique : passer d'une forme traditionnelle (danse folklorique) à une forme plus contemporaine.
- Dans les secteurs du théâtre et de la musique, généralement mieux outillés, la limite des ressources est également perceptible, en particulier quand il s'agit d'offrir des ateliers ; on cherche des formateurs.
- Il y a donc dans tous les domaines un besoin large de formation – aussi bien à la base qu'au niveau professionnel - qui trouve présentement très peu de réponses au sein des institutions d'enseignement francophones (ex : au niveau post-secondaire).

#### **E- Valoriser la place des arts dans le discours communautaire**

Les difficultés que rencontre le développement des activités artistiques et culturelles sont liées, de façon plus large, à une sous-valorisation des arts et de la culture dans le discours communautaire.

- Le faible financement du secteur artistique et culturel va de pair avec le peu d'importance généralement allouée à ce secteur par les chefs-de-file de la communauté francophone.
- La consolidation de RAFA marque depuis peu un changement mais il reste un gros travail de sensibilisation à faire pour transformer le discours actuel.

- Ce discours devrait aussi affecter la place des arts et de la culture dans le milieu scolaire. (Voir à cet égard la réflexion engagée sur la scène nationale par la Fédération culturelle canadienne-française autour du « lien langue-culture-éducation ».)

#### **4- Voies d'action proposées**

Partant de ces besoins (très larges), cinq mesures prioritaires, d'importance et de portée variables, ont été retenues par les participants. Ces mesures sont envisagées dans l'ordre de priorité suivant :

##### **1/ Établir des expertises culturelles en région**

Considérant la limite des structures culturelles/communautaires actuellement présentes en région (ACFA régionales surtout), on croit qu'il serait essentiel de mettre à la disposition des communautés francophones certaines ressources culturelles « expertes » qui pourraient venir appuyer les agents de développement au service des ACFA ou d'autres institutions culturelles et communautaires existantes (incluant les écoles). Ces personnes-ressources, qui travailleraient en région, pourraient prendre la forme de ressources « volantes ». Elles agiraient à la fois comme conseillers, agents de liaison, sources d'information sur les spectacles et les produits artistiques et, à l'occasion, formateurs auprès des responsables culturels francophones (communautaires et scolaires) de leur région.

##### **2/ Créer un « fonds de risque » pour les diffuseurs**

Au-delà de cet appui, il apparaît nécessaire, pour encourager les diffuseurs à développer une programmation culturelle, de mettre en place un mécanisme d'aide qui pourrait minimiser le risque financier associé à l'accueil de spectacles. Le mécanisme considéré s'inspirerait du « fonds de risque » (appui à la diffusion) établi dans le domaine théâtral par le projet « Les Voyagements ». Il s'agirait d'un fonds permettant de financer, selon un mécanisme établi, un pourcentage déterminé du coût de présentation d'un spectacle (ex : 25% du cachet) de façon à couvrir un déficit éventuel. Le fonds encouragerait donc les diffuseurs à accueillir des spectacles en minimisant le risque qu'ils encourent. Ce fonds pourrait en outre favoriser l'accueil de spectacles albertains en limitant l'accès au fonds à des spectacles provenant de la province.

##### **3/ Organiser des activités de formation (ponctuelles)**

Parallèlement à ces initiatives, il semble essentiel de pouvoir offrir aux différents intervenants artistiques et culturels en présence des activités de formation ou de perfectionnement professionnel qui permettraient de répondre aux lacunes identifiées. Ces activités devraient pouvoir répondre à trois types des besoins :

- les besoins des diffuseurs : pour l'acquisition de compétences en programmation, en présentation de spectacles et en développement de public;
- les besoins des artistes : pour l'acquisition de compétences symétriques en commercialisation et en promotion, en développement de carrière, en développement de marchés, etc.
- les besoins des formateurs (artistes, enseignants ou autres) : pour l'acquisition de compétences en animation ou en pédagogie appliquée aux arts.

#### **4/ Mettre en place un programme de formation multidisciplinaire (post-secondaire)**

Au-delà des activités proposées précédemment, il semble essentiel de pouvoir établir à plus long terme un programme de formation structuré qui assurerait une relève régulière au niveau des ressources professionnelles. Le programme auquel on pense serait un programme post-secondaire, idéalement établi avec la Faculté St-Jean, qui pourrait offrir une formation artistique assez large, de type multidisciplinaire, au niveau du baccalauréat<sup>1</sup>. Mais on pourrait aussi envisager un programme francophone collégial d'autres formules s'appuyant sur une base coopérative ou encore sur le mode de la formation à distance.

#### **5/ Aller chercher l'appui des conseils scolaires francophones**

Enfin, on juge de première importance de mener des actions auprès des conseils scolaires francophones et de la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation pour s'assurer que les écoles deviennent un partenaire beaucoup plus actif dans le développement des ressources artistiques et culturelles du milieu. Les actions qu'on envisage viseraient à obtenir des conseils scolaires francophones l'adoption de « politiques culturelles » favorisant l'enrichissement du programme scolaire par un ensemble d'activités artistiques et culturelles ouvertes sur la communauté. Il est entendu que les expériences déjà engagées dans ce sens (par ex : par le CDM ou l'UniThéâtre) fourniraient des pistes de travail très utiles.

#### **6/ Établir d'autres ressources et services d'appui**

D'autres ressources et services d'appui pourraient aussi être développés. Voici notamment plusieurs idées exprimées :

- une banque de ressources réunissant des outils pour les artistes et les autres intervenants culturels (possiblement conçue sous forme d'un site Internet), incluant : répertoire d'artistes francophones, outils de formation, etc.;

---

<sup>1</sup> Un modèle intéressant pourrait être emprunté à l'Université Laurentienne (Sudbury, Ontario), où il existe depuis quelques années un programme multidisciplinaire, baptisé Arts d'expression, basé sur la créativité et menant à différents emplois de nature artistique.

- un service d'appui professionnel pour jeunes artistes offrant une gamme de services-conseils pour les aider à entrer sur le marché professionnel (ex : conseil en développement de carrière, plans de mise en marché, aide pour des demandes de bourses, etc.);
- le développement d'outils pédagogiques au service des formateurs (à relier à l'idée d'une banque de ressources);
- une stratégie d'appui pour la commercialisation des produits durables (livres, disques) albertains;
- la présence du RAFA sur des comités de sélection ou des jurys (programmes reliés aux arts et culture de diverses instances) pour sensibiliser les responsables des programmes à l'importance de soutenir les projets des artistes francophones.

## **5- Composantes des services de soutien à la professionnalisation**

En tenant compte des paramètres établis pour la définition des services de soutien à la professionnalisation, les participants ont proposé de concentrer les services offerts sur **trois composantes clés** :

- 1/ La mise en place de consultants « arts et culture » en région
- 2/ La création d'un fonds de risque pour les diffuseurs
- 3/ Le développement d'activités de formation ponctuelles et continues

Les participants n'ont pas nié pour autant l'importance des autres actions proposées, mais ils ont estimé qu'elles pourraient être menées à l'intérieur des autres volets d'intervention du RAFA (par ex : à l'intérieur du volet « Lobbying et représentation »).

Partant de là, voici plus précisément comment chacune des trois composantes des services a été envisagée :

### **1/ La mise en place de consultants « arts et culture » en région**

Comme il a été proposé plus haut, on souhaiterait mettre en place dans chacune des quatre grandes régions de l'Alberta, une personne-ressource – ou « consultant » - en charge d'appuyer les agents de développement communautaires et les responsables scolaires intéressés à offrir des activités culturelles dans leur milieu.

Chacun de ces consultants aurait notamment comme tâches :

- d'agir comme agents de liaison (entre artistes, diffuseurs communautaires, écoles);
- d'offrir une expertise en matière de programmation ou de présentation de spectacles;
- d'appuyer ou de faciliter la réalisation de certains projets artistiques;

- d'offrir de la formation (sur demande).

Compte tenu des ressources accessibles au programme, on n'envisage pas que ces « consultants » aient une charge à temps plein. En fait, on envisage plutôt, dans un premier temps du moins, négocier avec des personnes qui sont déjà présentes en région un contrat à temps partiel qui les rendrait disponibles un montant de temps déterminé (ex : un quart-temps ou un demi-temps) pour les tâches définies plus haut.

On n'exclut pas non plus, dépendant du budget obtenu, réduire dans un premier temps le nombre de « régions » considérées (par ex : se limiter à deux régions) pour en accroître graduellement le nombre à mesure que le RAFA accède à d'autres sources de financement<sup>2</sup>.

## **2/ La création d'un « fonds de risque » pour les diffuseurs**

Ce fonds, qui pourrait d'ailleurs être administré avec le concours des « consultants » en région, viserait à établir une enveloppe financière, accessible aux diffuseurs, pour aider la présentation de spectacles professionnels dans leur communauté.

S'inspirant de « fonds de risque » semblables, ce fonds serait administré selon un certain nombre de paramètres, établissant par exemple :

- le type d'organisme admissible;
- le type de spectacle admissible (ex : niveau de professionnalisme, genre, origine);
- le pourcentage et le montant maximal admissible par spectacle;
- la nature du financement offert (ex : montant garanti, montant limité au déficit); etc.

La gestion du fonds pourrait elle-même être encadrée par un certain nombre de règles, telles que dates de demandes, mécanisme d'évaluation, politique de répartition des fonds, etc.

Comme pour le volet précédent, on envisage que ce fonds pourrait être mis en place graduellement, en se limitant la première année à un budget relativement modeste (à déterminer) pour augmenter graduellement ce budget au cours des années ultérieures, en fonction des fonds accessibles et du niveau des demandes reçues.

## **3/ Le développement d'activités de formation ponctuelles**

Étant entendu que la création d'un véritable programme de formation reste un objectif à long terme, on aimerait que le programme puisse aussi contribuer à la mise sur pied d'un certain nombre d'activités de formation, répondant aux différents besoins identifiés.

---

<sup>2</sup> Voir à titre d'exemple le modèle suivi par la Fédération du sport (Isabelle Laurin).



Ces activités, qui pourraient prendre la forme d'ateliers ou de séminaires d'été, seraient de trois types :

- Des activités de formation pour les diffuseurs : offertes en collaboration avec l'ACFA, ces activités offriraient aux diffuseurs certaines notions de base sur la programmation de spectacles, l'organisation d'activités ou d'événements, les stratégies de promotion et de développement de public, etc.
- Des activités de formation pour les artistes : conçues également dans le but de mieux outiller les artistes au plan commercial, elles pourraient porter sur la commercialisation d'œuvres et de spectacles, les rouages de l'industrie, l'organisation d'une tournée, les stratégies de promotion, l'exploration de nouveaux marchés, etc.
- Des activités de formation pour les formateurs : enfin, ces activités viseraient à élargir le bassin de formateurs en offrant, à l'intention d'artistes, d'enseignants ou d'autres personnes intéressées, les notions nécessaires (au plan du contenu et au plan pédagogique) pour agir comme formateurs auprès de publics scolaires ou communautaires.

Toutes ces activités pourraient bien sûr prendre là encore une importance croissante au cours des années. Le RAFA pourrait notamment profiter de certaines occasions régulières, comme son assemblée annuelle ou d'autres forums communautaires, pour les adapter aux besoins et chercher à y associer un nombre croissant de partenaires (ex : dans le milieu scolaire).

## **6- Conclusion**

Il est entendu que toutes ces pistes restent à valider par le conseil d'administration du RAFA et à étudier de façon plus concrète pour planifier leurs modalités possibles de mise en œuvre. Dans ce sens, on doit donc davantage les lire comme des orientations à long terme que comme un plan d'action immédiat.

Ceci dit, on peut voir qu'elles fournissent des indications assez claires de la direction que le milieu artistique et culturel franco-albertain voudrait donner au développement des services de soutien à la professionnalisation - et des besoins auxquels ces services viendraient répondre en priorité.

Il s'agit donc d'une première réflexion essentielle qui devrait contribuer à nourrir l'action engagée par le RAFA dans le champ de la professionnalisation au cours des prochaines années.